



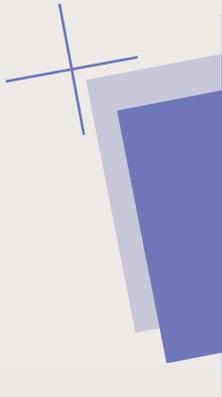
RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Janvier 2024

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE DU CIRES



PIÈCE 8.2

Plan d'ensemble
à l'échelle 1/500^e



Demande d'autorisation environnementale du Cires

Pièce 8.2 : Plan d'ensemble à l'échelle 1/500^e

ACACIDOACID230049/B

Sommaire

Introduction	5
Acronymes	7
1. Courrier d'acceptation de la demande de dérogation pour l'échelle du plan d'ensemble	9
2. Plan d'ensemble à l'échelle 1/500°	11



Introduction

Contenu

La présente pièce intitulée « plan d'ensemble au 1/200 » correspond à la pièce 8.2 du dossier de demande d'autorisation environnementale du Cires.

Cette pièce répond aux exigences de l'article D.181-15-2, 9° du code de l'environnement qui dispose que lorsque la demande d'autorisation environnementale concerne une ICPE, le dossier doit notamment être complété par « *un plan d'ensemble à l'échelle de 1/200 au minimum indiquant les dispositions projetées de l'installation ainsi que l'affectation des constructions et terrains avoisinants et le tracé de tous les réseaux enterrés existants. Une échelle réduite peut, à la requête du pétitionnaire, être admise par l'administration* »

L'Andra a sollicité, le 20 décembre 2022, une demande de dérogation pour fournir un plan à l'échelle 1/500° au lieu de 1/200°, qui a été accordée le 13 mars 2023 (cf. Courrier du Préfet au chapitre 1).

Cette pièce est constituée de huit planches et d'un plan d'assemblage. Ils sont présentés au chapitre 2.

Pièce 8.2	Plan d'ensemble au 1/500
ACACIPLACID230028-1	Tableau d'assemblage
ACACIPLACID230028-2	Planche 1
ACACIPLACID230028-3	Planche 2
ACACIPLACID230028-4	Planche 3
ACACIPLACID230028-5	Planche 4
ACACIPLACID230028-6	Planche 5
ACACIPLACID230028-7	Planche 6
ACACIPLACID230028-8	Planche 7
ACACIPLACID230028-9	Planche 8

Mise à jour du dossier d'enquête publique du dossier de demande d'autorisation environnementale du Cires (projet Acaci)

À la suite des avis du Conseil national de la protection de la nature (CNPN) et de l'Autorité environnementale (Ae) émis dans le cadre du processus d'instruction de la demande d'autorisation environnementale des mises à jour ont été apportées par l'Andra dans certaines pièces du dossier (déposé pour instruction le 9 avril 2023) avant son passage en enquête publique.

Pour assurer la clarté de l'information du public, l'Andra assure la traçabilité de ces mises à jour.

Toutes les adaptations (modifications ou ajouts) se matérialisent par un **surlignage gris** dans le corps du texte, les corrections mineures de forme et de mise en cohérence ne sont pas matérialisées.

Acronymes

Acaci	Augmentation de la capacité de stockage du Cires
Andra	Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs
Cires	Centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage



Courrier d'acceptation de la demande de dérogation pour l'échelle du plan d'ensemble



DIGE/CI2A/DIR-CA-23-0023 13/03/2023



**Service de la coordination
interministérielle et de l'appui
territorial**

Pôle de coordination interministérielle
et de concertation publique

Troyes, le 13 MARS 2023

Anaïs COLIN
Chargée des dossiers ICPE
Tél : 03.25.42.37.85
Mél : pref-environnement@aubes.gouv.fr

Unité départementale de la DREAL Aube - Haute-Marne

Manuel VERMUSE
Chef de l'Unité Départementale AUBE / HAUTE-MARNE
Tél : 03.51.37.61.89
Mél : ud10.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr

ANDRA		DIGE/CI2A		13 MARS 2023		N° 23-0023	
DIR	ACH	ADM	COM	SPR	SE	EMT	
					ENV	SUR	LAC
					QUA	PER	EXP
						MFM	
Copie : SG/DN				Visa :			

+ F. GERARD

Monsieur le chef des centres,

J'accuse réception de votre courrier référencé DIGE/CI2A/DIR/22-0226 du 20 décembre 2022, réceptionné auprès de mes services, le 23 décembre 2022.

Dans le cadre de votre projet Acaci (augmentation de la capacité de stockage autorisée du Centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage (Cires)), vous m'indiquez que vous déposerez prochainement une demande d'autorisation environnementale. Conformément aux dispositions de l'article D. 181-15-2 du code de l'environnement, cette demande doit comporter un plan d'ensemble à l'échelle de 1/200 au minimum.

En raison de la surface importante du projet global, vous sollicitez une dérogation aux dispositions de l'article D. 181-15-2 du code de l'environnement.

Au vu des éléments que vous m'avez communiqué, je donne mon accord de principe à votre demande.

Je vous prie d'agréer, monsieur le chef des centres, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général,

Mathieu ORSI

Monsieur Franck DURET
Chef des centres industriels de l'Andra dans l'Aube
Direction
B.P.7
10200 SOULAINES-DHUYS

Copie : Sous-préfecture de Bars-sur-Aube

Plan d'ensemble à l'échelle 1/500°

Voir fichiers joints :

ACACIPLACID230028-1
ACACIPLACID230028-2
ACACIPLACID230028-3
ACACIPLACID230028-4
ACACIPLACID230028-5
ACACIPLACID230028-6
ACACIPLACID230028-7
ACACIPLACID230028-8
ACACIPLACID230028-9



Planche 1

(1/500)



Altérites (marge de volume)

2ème couche de terre végétale issue du terrain boisé

Bassin de
décantation *nord*

Altérites

Bassin d'orage

Tranche 3

26

28

30

27

29

32

34

Echelle: 10m

ANDRA AGENCE NATIONALE POUR LA GESTION DES DÉCHETS RADIOACTIFS

Schéma : 1/500 Format : A0 Identification Andra : ACACIPLACID230028, planche 1/5

Planche 2

(1/500)



Ru de Loriguette

Bassin de
décantation *nord*

Bois

Bassin de
décantation *est*

Bois

Bassin d'orage

Fossé béton trapèze H125 cm Largeur de fond 20cm

Echelle: 10m



Altérites

Bassin
d'orage

Tranche 3

Terre végétale

33

31

Tranche 2

23

25

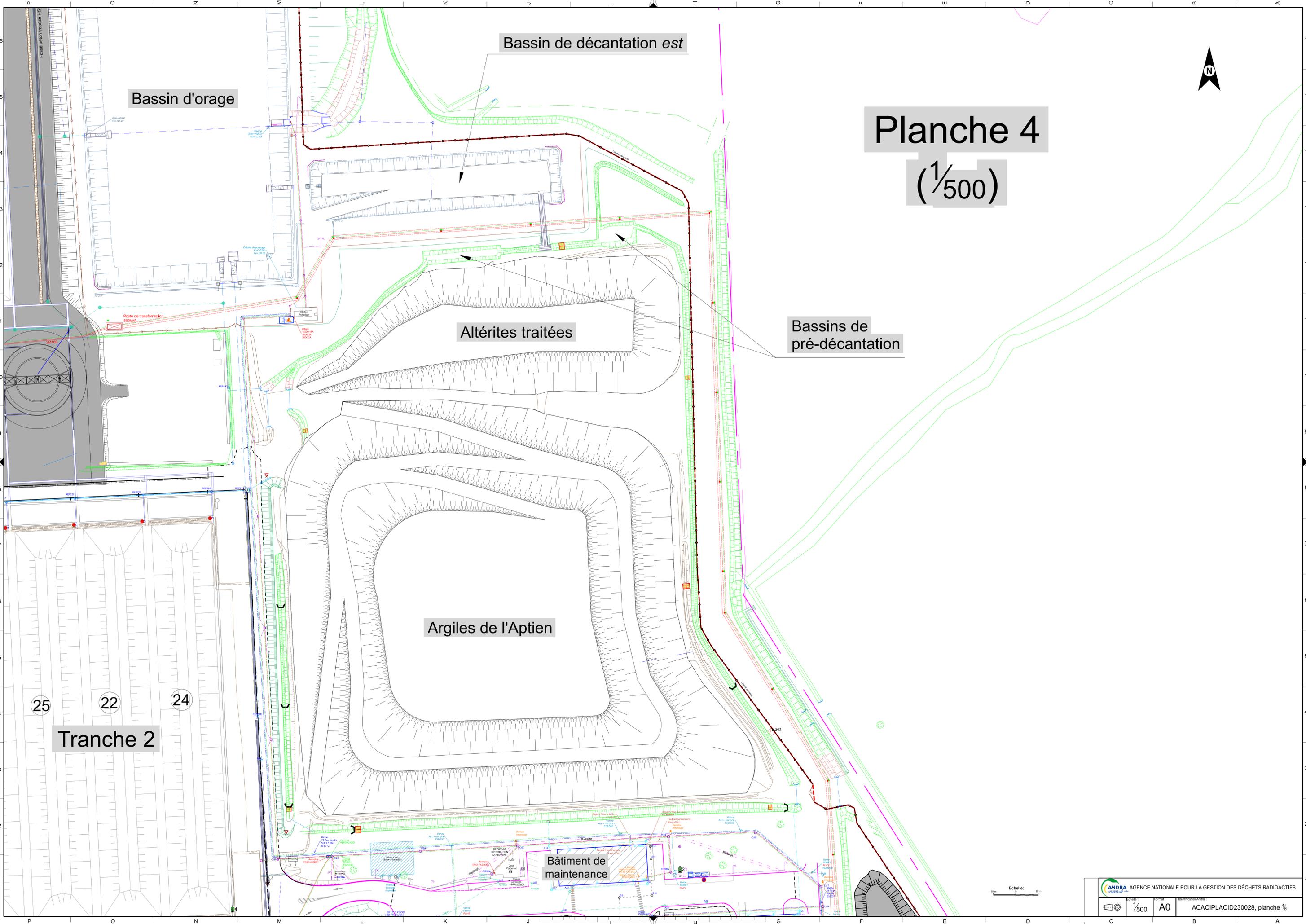
22

24

Planche 3

(1/500)

Echelle: 10m



Bassin d'orage

Bassin de décantation est

Planche 4
(1/500)

Altérites traitées

Bassins de pré-décantation

Argiles de l'Aptien

Bâtiment de maintenance

Tranche 2

25 22 24



Planche 5

(1/500)

Aire de stationnement des engins

Tranche 2

Alvéole 50

Tranche 1

Ru de Loup

Echelle: 10m

Tranche 2

Alvéole 50

Tranche 1

Planche 6 (1/500)

Aire de dépôtage de fioul

Bâtiment de maintenance

Bâtiment logistique

Bâtiment de traitement

Bâtiment de regroupement / tri / traitement

Bâtiment d'entreposage des emballages vides

Bâtiment annexe

Bâtiment administratif

Bâtiment d'entreposage

Plate-forme de stockage matériel

Air de lavage

Fosse de lavage Toupie

Entreposage de bennes à déchets

Bassin de rétention

Poste de garde

1ère couche de terre végétale issue du terrain boisé

Ru de Courgain

Bassin de régulation et de récupération des eaux incendie

Route d'accès au Cires



Echelle: 1/500

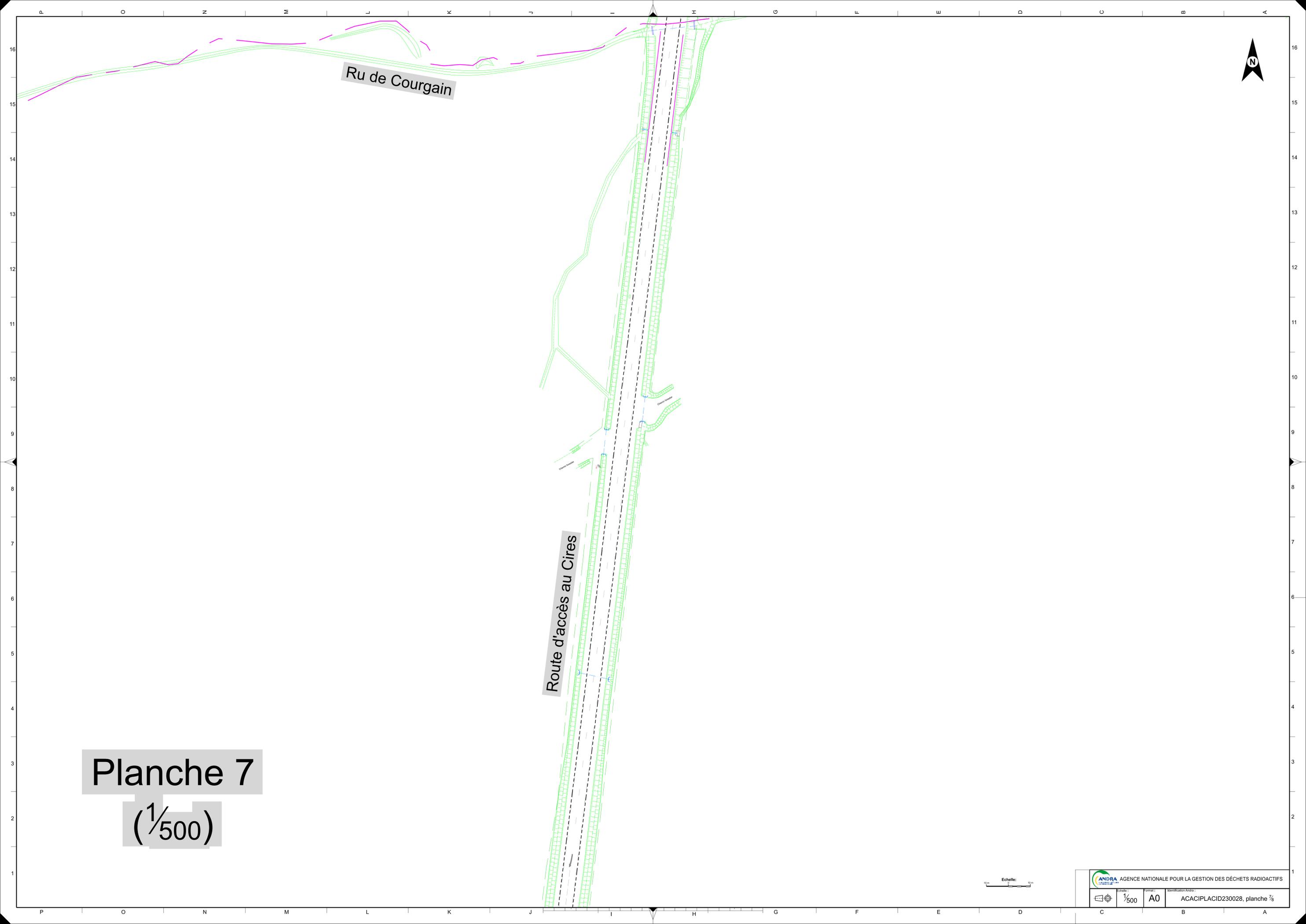


Planche 7
(1/500)



Planche 8

(1/500)



Route d'accès au Cires

Route départementale D960

Route départementale D960

Echelle: 10m



**AGENCE NATIONALE POUR LA GESTION
DES DÉCHETS RADIOACTIFS**

1-7, rue Jean-Monnet
92298 Châtenay-Malabry cedex
Tél. : 01 46 11 80 00

www.andra.fr



© Andra • Janvier 2024 • Création graphique : Agence Les Récréateurs • Crédit photo : Andra / Vincent Duterme